

Plan de formation de formateurs en éducation à la sexualité

Formatrice :

Laurence COMMUNAL

Référente Pédagogique à la DGESCO (Bureau B3 – 1 Santé, actions sociales, sécurité)

Chargée de mission éducation à la sexualité dans l'académie de Grenoble

Mail : laurence.communal@education.gouv.fr

Formation de formateurs d'intervenants en éducation à la sexualité auprès des jeunes

Cette formation est une formation proposée au niveau académique qui permet de constituer un réseau pluricatégoriel de formateurs d'intervenants en éducation à la sexualité, pour développer les formations d'équipes d'établissements et l'éducation à la sexualité auprès des élèves. Elle peut être interinstitutionnelle et accueillir des personnels d'autres institutions qui ont le projet de travailler en partenariat.

Objectifs généraux

- Donner les compétences nécessaires à des adultes référents pour mettre en place et animer dans le cadre de la formation continue une formation d'adultes intervenants en éducation à la sexualité ;
- Elaborer collectivement un module de formation d'adultes adapté pour de futurs intervenants en éducation à la sexualité.

Public

Cette formation s'adresse aux personnels de l'éducation nationale (ou d'autres institutions le cas échéant) tous corps confondus, volontaires, qui ont participé en tant que stagiaires à une formation d'au moins 3 jours sur l'éducation à la sexualité et qui ont mis en place des projets et des actions de terrain avec des jeunes sur ce thème.

Cette formation sera ouverte à 18 personnes maximum.

Organisation de la formation :

Durée de la formation : 3 sessions, soit au total 8 journées (3 jours, 3 jours, 2 jours).

Chaque journée est une journée de formation de 6 heures, hors les pauses.

Entre la 2^{ème} et la 3^{ème} session les formateurs stagiaires devront intervenir dans une formation d'intervenants sur le terrain, en lien avec les formateurs académiques existants le cas échéant. D'où la nécessité de prévoir dans le plan de formation académique, en parallèle avec la formation de formateurs, plusieurs formations d'adultes intervenants auprès des adolescents.

Partenariat :

- DGESCO bureau B3-1 responsabilité pédagogique de la formation (Laurence Communal)
- Service santé – social du Rectorat de
- Autres partenaires possibles : ...

Contenu et déroulement de la formation de formateurs d'intervenants en éducation à la sexualité

Première session (3 jours) :

✓ **Objectifs**

- Construire un module de formation en lien avec les modules élaborés et expérimentés dans l'académie le cas échéant ;
- Se réappropriier les acquis des formations initiales, en lien avec les expériences professionnelles de chacun pour construire une culture commune pour l'éducation à la sexualité ;
- Acquérir une méthodologie d'intervention auprès des adultes en éducation pour la santé et à la sexualité ;
- Mettre en évidence les compétences et les difficultés de chacun par rapport à cette formation d'adultes à partir d'un bilan des connaissances et des compétences pédagogiques.

✓ **Thèmes de travail**

- Prévention, promotion de la santé, parcours éducatif de santé et éducation à la sexualité à l'école ;
- Posture du formateur et relation éducative ;
- Cadre éthique du déroulement des séances ;
- Animation des séances et travail de groupe ;
- Thèmes essentiels à aborder lors d'une formation d'intervenants ;
- Techniques d'animation.

✓ **Modalités de travail**

- Démarche participative, alternance de travail individuel, en petits groupes et en grand groupe, d'exercices pratiques et d'apports théoriques ;
- Réflexion sur les acquis de la formation d'intervenants vécue par chacun des stagiaires ;
- Recensement des thématiques à mettre au travail ;
- Recensement des techniques et outils d'animation connus par les stagiaires ;
- Elaboration d'un module de formation d'adultes intervenants en éducation à la sexualité en s'appuyant sur les directives et les particularités académiques.

✓ **Travail entre les deux sessions**

- Réalisation par équipe d'un module de 3 jours de formation de base d'intervenants en éducation à la sexualité à présenter à la deuxième session.

Deuxième session (3 jours) :

✓ **Objectifs**

- Présenter en binôme une partie du module de formation devant les stagiaires ;
- S'appropriier le module de formation construit collectivement pour être capable de le mettre en œuvre dans sa totalité devant un groupe d'adultes stagiaires.

✓ **Thèmes de travail**

- Légitimités de l'éducation à la sexualité en institution
- La sexualité humaine dans les dimensions biologique, psycho-affective et sociale
- Développement psychosexuel de l'enfant et de l'adolescent

- Identité sexuelle, rôles et stéréotypes sexuels, égalité filles - garçons
- Orientation sexuelle
- Discriminations et sexualité : sexisme, homophobie, violences sexistes et sexuelles
- Sexualité et culture
- Valeurs et normes
- Sexualité et lois
- Sexualité et société

✓ **Modalités de travail**

- Présentation des différents modules (contenu et méthode d'animation pédagogique) d'une formation d'intervenants en éducation à la sexualité par petit groupe de stagiaires (2 à 3 stagiaires) ;
- Analyse de chaque intervention en grand groupe ;
- Compléments théoriques si nécessaire et travail sur la posture de formateur dans la mise en situation ;
- Réflexion sur le partenariat (au niveau des formateurs, au niveau des intervenants) ;
- Réflexion sur l'évaluation des formations ;
- Organisation de la participation de chaque stagiaire dans une formation d'intervenants en éducation à la sexualité.

✓ **Travail entre les deux sessions**

- Travail personnel pour acquérir le contenu de l'ensemble de la formation ;
- Participation à une formation de base de 3 jours d'intervenants en éducation à la sexualité avec des formateurs expérimentés le cas échéant ;
- Co-animation des modules.

Troisième session (2 jours) :

✓ **Objectifs**

- Analyser les réussites et les difficultés rencontrées lors des formations, tant pédagogiques qu'institutionnelles ;
- Réfléchir à la co-animation, au travail en équipe ;
- Fournir des apports complémentaires en fonction des besoins.

✓ **Thèmes de travail**

- Liés aux besoins du groupe

✓ **Modalités de travail**

- Travail de bilan en petits groupes
- Restitution des réalisations de chaque groupe
- Elaboration sur des apports complémentaires
- Evaluation de la formation dans son ensemble

Organisation des sessions

La première et la deuxième session peuvent se dérouler sur la même année scolaire. Elles doivent être

séparées de 3 à 4 mois pour laisser aux stagiaires le temps nécessaire de travail personnel et collectif pour l'élaboration du module de formation d'intervenants de 3 jours.

La troisième session, après la réalisation sur le terrain d'une formation d'intervenants en éducation à la sexualité, peut avoir lieu l'année scolaire suivante.